

Le 19 septembre 2022



Le syndicalisme engagé
au Quotidien



Une Caisse qui avance à reculons !

NEGOCIATION POUVOIR D'ACHAT

L'ouverture de la négociation sur le pouvoir d'achat aurait dû s'ouvrir le 6 septembre mais celle-ci n'a débuté que le mercredi 14 septembre.

Optimiste, **le SNUP** escomptait que ce report de date soit à rapprocher des grandes ambitions de la Direction pour soutenir les finances des personnels dans ce contexte inflationniste...



Mais à l'issue de la première séance de négociation, nous avons pris conscience que ce n'était pas le temps qui avait manqué à la DRH pour rédiger des propositions mais plutôt un manque de volonté !

Comme à son habitude durant l'ère Lombard, la communication n'est pas négligée (cf. flash info RH n°571) afin de se mettre les personnels dans la poche, se faire passer pour l'employeur modèle et renvoyer le SNUP au rôle du vilain petit canard.

Alors que propose la Direction pour augmenter votre pouvoir d'achat ?

Pas grand-chose ! Son discours durant 2 heures a consisté à vanter le mérite des dispositions financières qui ont été déployées en 2022, en mélangeant TOUT sans rappeler que :

- le versement de 480 € bruts sur le PERECO trouve son origine dans un accord ancien suite à la suppression de l'indemnité de départ à la retraite (IDR) en 2017,
- le supplément d'intéressement de 750 € bruts visait à récompenser votre travail sur l'exercice 2021 (résultat de 4,6 Mds€),
- l'augmentation de la valeur du point cet été (3,5% pour les fonctionnaires avec réplication pour les privés soit +2,1%) n'est pas de l'initiative de la CDC mais le fruit d'une obligation réglementaire !
- la GERI, dispositif temporaire dont la Direction est si fière, concernera moins de 300 agents... et ils toucheront une compensation financière par rapport à l'inflation sur la période 2018-2021, sans commune mesure avec l'augmentation des prix constatée aujourd'hui !

Le but de la démonstration opérée par **la Direction vise à se justifier pour donner le moins possible et surtout pas à tout le monde**, peu importe que l'inflation touche l'ensemble des personnels !

A ce stade, inutile de vous dire que **le SNUP** et **la CGT** ne sont pas contents puisque nous sommes à des années lumières des revendications que nous portons, qui consistent à **donner un coup de pouce au pouvoir d'achat de chacun d'entre nous** par la mise en place :

- **de mesures pérennes** (augmentation de la valeur du point des fonctionnaires ou à défaut de la PFT avec réplication sur le point des privés, revalorisation du supplément familial, majoration de l'indemnité télétravail avec octroi de tickets restaurant, amélioration de la participation employeur transport et du subventionnement de la protection sociale des agents de droit public, etc...)
- **et d'une mesure circonstancielle** (PEPA pour tous avec des montants différenciés afin d'axer l'effort sur les bas salaires).

Espérons que la Direction retrouve la raison d'ici ce jeudi, date de la prochaine séance de négociation et que notre DG nous fasse l'honneur d'un dernier coup d'éclat avant son potentiel départ au mois de décembre !

Nouveaux modes de travail à la CDC



Le SNUP n'a pas pour habitude de rester dans ses bureaux 😊.

Au fur et à mesure de nos rencontres avec les personnels sur les différents sites de l'EP, nous constatons que **les nouveaux modes de travail en présentiel** développés par la CDC depuis la crise sanitaire suscitent l'appréhension.

Paradoxalement, la Caisse ambitionne de redonner goût au travail sur site en proposant **du flex-office** alors que celui-ci est rejeté massivement par les agents 😞.

Souvenez-vous, c'est l'accord QVT signé le 1^{er} septembre 2020 qui a acté la promotion de méthodes et environnements de travail dit « stimulants ». Il y a donc **un désaccord profond** entre **les trois organisations syndicales signataires, le COMEX et une grande partie des personnels !**

Pas étonnant dans ces conditions que certains essaient de se justifier en vantant les mérites du choix du site Austerlitz Good One (opération Campus IDF) alors qu'ils savent pertinemment que la taille de **l'archipel parisien se réduira de 30% (-30 000 m²) avec des conséquences irréversibles sur vos conditions de travail.**

Dans la mesure où il y aura peu de place, il faudra **mutualiser au maximum les espaces** qui n'auront pas un usage dédié conformément aux recommandations du cabinet Colliers qui guide la CDC dans sa transformation **et peu d'entre vous bénéficieront d'un bureau attitré**. On voudrait vous faire croire que vous serez comme chez vous sur site mais en l'absence de poste de travail dédié, vous aurez du mal à vous sentir à l'aise, à être bien installé dans votre bureau éphémère.

Rassurez-vous, vous pourrez vous distraire en jouant au baby-foot ou au ping-pong... enfin en théorie car en réalité vous aurez du mal à utiliser les équipements mis à disposition de peur de déranger les personnes présentes autour de vous ! D'ailleurs, **le simple fait de discuter est difficile** sur un grand plateau au point que teams devient l'outil de référence pour les communications (le plus souvent limitées à des réunions !).

Quant aux salles de sports et de repos, pensez-vous que vos managers toléreront des absences prolongées durant vos heures de travail ? Non, seuls celles et ceux qui viendront tôt le matin ou resteront tard le soir pourront en profiter... et il faudra probablement **rogner encore plus sur le droit à la déconnexion** (rester sur site revient souvent à ne pas avoir d'excuses en cas de besoin !)

Les RPS (risques psychosociaux) seront à l'avenir plus nombreux du fait de l'isolement sur site, dans ces lieux qui la plupart du temps seront sans vie.

En l'absence de convivialité au travail, viendra le moment où vous vous poserez la question de savoir si vous n'êtes pas mieux chez vous, alors que la Direction cherche à travers ces bouleversements à rendre le travail sur site plus attractif !

Ce regard différent que nous portons sur les nouveaux modes de travail à la CDC n'est pas partagé par les signataires de l'accord QVT qui accueillent positivement ces changements !

Aujourd'hui, seuls **le SNUP** et **la CGT** prennent **du recul sur ces évolutions rapides et brutales, nous confortant dans notre volonté de constituer une liste commune d'opposition aux prochaines élections** (du 1^{er} au 8 décembre 2022). Pour autant, nous réduire à des syndicats contestataires serait assez simpliste puisque nous savons aussi dire OUI lorsque les accords sont bons pour vous (PEPA 2020 et 2021, égalité F-H, intéressement, etc...).

